



67^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de PRO-VEYTAUX



Jeudi 17 mars 2022
Salle communale de Veytaux

La population Veytausienne, les membres du comité et membres de Pro Veytaux, ainsi que les instances politiques de la région, sont invités à cette assemblée.



Table des matières

1. Accueil et bienvenue	3
2. Ordre du jour	4
3. La liste des présences	4
4. Procès-verbal de la 66 ^{ème} assemblée générale - 28 septembre 2021	4
5. Rapport du vice-président	5
6. Rapport du caissier pour 2021	7
7. Rapport des vérificateurs des comptes pour 2021	7
8. Discussion, approbation des rapports et décharge au comité	8
9. Election du président	8
10. Reconduction du comité	9
11. Nomination des vérificateurs des comptes	9
12. Fixation de la cotisation annuelle et budget 2022	9
13. Programme des manifestations pour 2022	10
14. Divers et propositions individuelles	10



67^{ème} Assemblée Générale de PRO VEYTAUX

Salle communale de Veytaux

1. Accueil et bienvenue

Le Président ouvre la 67^{ème} assemblée générale à 19h05.

Au nom du comité, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous et il remercie les personnes qui se trouvent dans cette salle pour assister à nos débats.

Il salue particulièrement les personnes suivantes :

- Mme la Syndique et Députée **Christine Chevalley**
- M. **Pascal Ruch**, Président du conseil communal, Veytaux
- M. **Arnaud Rey-Lescure**, municipal, Veytaux

Mesdames et Messieurs les invités en leur titre et fonction :

- Mme **Aline Sandmeyer**, Présidente de la FSG Veytaux-Chillon

Le Président tient à excuser les personnes suivantes, retenues par d'autres obligations :

- M. **Daniel Martin** - Président de la société villageoise de Brent et environ
- Mme **Antoinette Pache**
- M. **Michel Wicht**



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est statutaire. Philippe demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter. Si ce n'est pas le cas nous passons au vote
L'ensemble de l'assemblée accepte l'ordre du jour. Nous passons au point 3 de l'ordre du jour.

3. La liste de présence

Le Président prie chaque personne présente de bien vouloir signer la feuille des présences.

4. Procès-verbal de la 66^{ème} Assemblée générale - 28 septembre 2021

Des exemplaires du PV sont mis à disposition.

Le Président demande s'il y a des questions ou des remarques ?

La réponse de l'assemblée est négative et nous pouvons passer au vote.

Le PV est accepté à l'unanimité, avec les remerciements d'usage à son auteur, Mme Marlène Cailler.

5. Rapport du Vice-président pour l'année 2021

Le 5 octobre 2021 John s'en est allé. Ce grand gaillard nous manque énormément. Enfant du village il connaissait tout le monde et chacun le connaissait. Toujours une blague, un mot gentil ou une anecdote, il représentait une bibliothèque vivante de notre village et de ses alentours.

Actif au sein du conseil communal qu'il a présidé à deux reprises, il était également très attaché à son village qu'il défendait avec ferveur, fidèle à ses idées.

John a tout donné à Pro Veytaux, d'abord membre actif, puis membre du comité et enfin élu comme président lors de l'AG en 2018, il a également participé activement à de nombreuses Fêtes du village.

Il nous manque tous les jours, si bien qu'à chaque réunion de comité on ne peut s'empêcher de penser à lui. Il nous a vraiment apporté beaucoup et c'était un vrai plaisir de partager ces moments particuliers avec lui.

En sa mémoire, je vous propose de nous lever et d'observer un moment de recueillement ... Merci.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

Les activités de Pro Veytaux pour 2021 ont été perturbées, en partie, par les mesures sanitaires en vigueur.

Néanmoins, le **Marché aux Fleurs** a pu se dérouler. Le temps était magnifique et les Veytausiens ont répondu présents.

Nous tenons à remercier Monsieur Masson et toute son équipe pour l'achat, la mise en place du stand et le service aux clients. Chaque année le personnel de la voirie parc et jardin se démène pour apporter à cette manifestation des couleurs printanière et une ambiance très Veytausienne. Merci à toute l'équipe. Les bénéfices de cette journée ont été versés à la halte-garderie de Veytaux.

La **Fête du 31 juillet** a été annulée au dernier moment à cause du temps menaçant et de la pluie annoncée.

Pour rappel cette manifestation se déroule au petit port de Veytaux.

La première édition en 2020 a remporté un franc succès et l'agrément des participants. Le principe est de mettre à disposition un brasier où chacun peut venir griller son cervelas sur une pique de noisetier fabriquée par l'équipe des forêts. Un petit stand de boissons est tenu par les membres de Pro Veytaux, la 1^{ère} année nous avons un guitariste qui est venu faire une animation. Nous espérons refaire cela cette année.

C'est une manifestation qui met en valeur notre petit port.

La **Braisinée** a eu lieu les samedi 30 et dimanche 31 octobre.

Il a été décidé au sein du comité de changer les jours de cette manifestation. En effet celle-ci se déroulait le vendredi et le samedi depuis longtemps. Il devient compliqué de trouver des bénévoles pour commencer le vendredi matin, du fait que les gens travaillent, et nos retraités habitués à cet exercice fatiguent un peu. Cette édition 2021 a été un énorme succès, les 23 kg de châtaigne ont été pratiquement vendues, malheureusement elles ne venaient pas de Veytaux à cause d'une année peu productive et des petits fruits.

Il y avait foule sous les tentes, beaucoup d'enfants qui couraient dans tous les sens et déguisés, car la fête d'halloween tombait en même temps. Beaucoup de bénévoles également pour brasser cette raisinée. Une ambiance chaleureuse et festive a accompagné les 2 jours de cette manifestation.

L'accordéoniste Henri Hubert a apporté une touche champêtre. Je relève le talent incroyable de ce monsieur.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

Et ce ne sont pas moins de 75 litres de raisinée qui ont été produits avec environ 700 litres de jus de pommes-poires. Aussi, il aura fallu 29 heures et 45 minutes afin de produire ce nectar.

Un écusson représentant le Dragon Gallois orne cette cuvée, en souvenir de John Grandchamp.

Mes remerciements vont à :

- Tous les **bénévoles** qui ont donnés un peu de leur temps, ainsi qu'à l'équipe de brassage de nuit qui était nombreuse cette année.
- **M. Von der Aa** et l'équipe des bucherons de la commune de Veytaux, pour la livraison et la mise en place du bois, ainsi que confection des torches finlandaises.
- La **Commune** qui, comme chaque année, nous met à disposition gratuitement le bois.

Le **Noël des Aînés** a été annulé une nouvelle fois, mais nous allons nous rattraper.

La **Buvette du Marché** a pu se tenir quelques fois en 2021, ce rendez-vous très apprécié recherche un second souffle. Pour le comité c'est astreignant d'organiser chaque samedi ce rendez-vous. Plusieurs groupes ont accepté de tenir la buvette quelque samedi, ce qui nous a soulagé.

Merci à tous ces volontaires, le groupe Tralala, la FSG Chillon, la halte-garderie Le Tobogan et les snowboarders.

Pour pérenniser ce rendez-vous hebdomadaire, il faudrait plus de volontaire. Il faut savoir que le gain est vraiment minime - moins d'une centaine de francs - donc la motivation pour ce lever le samedi matin et donner 4 à 5 heures de son temps doit être autre que celle de l'argent.

Le but de cette manifestation est la rencontre, le partage, se retrouver, aider et écouter.

Ceux qui sont intéressés à tenir la buvette et à vivre ces moments uniques peuvent nous contacter par mail ou ici ce soir.

J'aimerais également remercier Madame Curchod et ses collaborateurs, qui sont toujours là pour nous donner les renseignements nécessaires, pour imprimer les affiches et les flyers, ainsi que bien d'autres services.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

Merci aussi au concierge **M. Fernando Marineiro** qui est toujours aussi présent pour nous donner un coup de main, comme la mise en place de la salle de gym, la salle ou remonter le matériel.

Et pour finir, je remercie le comité qui se donne de tout cœur dans l'organisation des manifestations.

Remerciement également aux membres actifs, sans qui il serait difficile de tout faire. Et bien sûr à vous tous ici présent qui participez aux événements et qui nous encouragez à continuer.

6. Rapport du caissier 2021

Je donne la parole à notre caissier M. Béat Grand.

Son rapport est mis en pièce jointe.

Voici un résumé : Les recettes de l'année 2021 sont de CHF 11'702.57

Et les dépenses à CHF 4'176.30, laissant un excédent de CHF 7'526.27

La fortune de Pro Veytaux s'élève à CHF 37'094.58 au 31 décembre 2021

7. Rapport des vérificateurs des comptes pour 2021

Je prie la vérificatrice des comptes de bien vouloir lire son rapport.

Aline Sandmeyer nous en fait la lecture, il concorde avec la tenue des comptes.

Le rapport est mis en pièce jointe.

8. Discussions, approbation des rapports et décharge au comité

Philippe demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Nous passons au vote :

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Cher **Béat Grand** : Je te remercie pour le travail et la présentation des comptes 2021. Tu as fait partie du comité de Pro Veytaux de 2009 à 2014, puis de 2018 à 2021 en tant que caissier.

Nous te remercions chaleureusement pour tout le travail que tu as fait en tant que caissier mais aussi pour ton engagement à chaque événement de Pro Veytaux.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

Ta bonne humeur, ton implication et tes idées vont nous manquer. Nous savons que nous pouvons encore compter sur ton aide si besoin. Merci à toi Bémat.

9. Election du nouveau président

Y a-t-il des candidats dans la salle pour prendre le poste de président ?
Personne ne répond favorablement.

Le comité propose la candidature de Pascal Mason. (Absent pour cause de covid)

Philippe Andler présente le candidat à l'assemblée.

- Installé depuis 15 ans à Veytaux, Pascal c'est très vite intéressé à la vie du village, d'abord en s'engageant au conseil communal, où il a intégré et présidé la commission de gestion et finance, a participé à de nombreuses commissions et a été élu président du conseil communal de 2018 à 2019.

- Il a fait partie du comité de la fête du village de 2018 et a par la suite, intégré progressivement Pro Veytaux et son comité. Nous lui devons le nouveau site internet de Pro Veytaux, la page de Facebook, le nouveau logo et bien d'autres choses.

Pascal souhaite participer à la vie du village, mais surtout être un animateur actif de cette vie.

Le comité est convaincu qu'il a trouvé un super président qui apportera au groupe de nouvelles impulsions. C'est pourquoi nous vous proposons Pascal Mason au poste de président de l'association Pro Veytaux. Philippe demande à l'assemblée de passer au vote.

Pascal Mason est élu au poste de président de l'association Pro Veytaux, par l'assemblée, à l'unanimité.

Le comité, ainsi que les membres actifs, lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent de travailler avec lui.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

10. Reconduction du comité pour 2022

<u>Le Président :</u>	Pascal Mason	accepte
<u>Le Vice-Président :</u>	Philippe Andler	reste
<u>La Secrétaire :</u>	Marlène Cailler	reste
<u>Le Caissier :</u>	Marco Strebel	reste
<u>L'Intendant matériel :</u>	Stephan Bollinger	reste
<u>Responsable boissons/nourriture (F&B) :</u>	Maxim Meili	reste
<u>Ambassadeur de Pro Veytaux :</u>	Pierre-Louis Henchoz	reste
<u>Membres actifs :</u>	Chantal Teklits	reste
	Svetlana Borisova	reste
	Pascal Ruch	reste
	Cyril Teklits	reste
	Antonio Di Pierri Santo	reste
	Guillaume Fayet	reste
	Lucien Martino	accepte

Nous recherchons toujours des membres actifs pour étoffer ce groupe. Plus on est de fou plus on ri.

11. Nomination des vérificateurs des comptes pour 2022

1 ^{ère} vérificateur	:	M. Farouk Abdulla
2 ^{ème} vérificateur	:	M. Claude
Suppléent	:	Mme Stefania-Gabriela Dinklage

Nous remercions Mme Aline Sandmeyer pour ces 5 années de vérificatrice.

12. Fixation des cotisation annuelle et budget 2022 :

Etes-vous d'accord de laisser les cotisations à CHF 20.00 pour les habitants ?
- Oui à l'unanimité.

Etes-vous d'accord de laisser les cotisations à CHF 50.00 pour les sociétés ?
- Oui à l'unanimité.

Pour le budget 2022 le caissier a calculé :

⇒ Une rentrée de	CHF	9'200.00
⇒ Des dépenses pour	CHF	10'500.00

Plus de détail en pièces jointe.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

13. Programme des manifestations 2022

26 Mars	: Concert avec le Riviera Jazz Connection à la salle de gym de Veytaux
30 Avril	: Marché aux Fleurs, à l'ancien local des pompiers
Juin (à définir)	: Le printemps des Aînés à la salle de gym de Veytaux
10 Juillet	: Passage du tour de France cycliste
31 Juillet	: Fête nationale du 1 ^{er} Août au port de Veytaux
03 Septembre	: Mini festival de Beer
29 & 30 Octobre	: La Braisinée
08 Décembre	: Le Noël des Aînés
02 Ffévrier 2023	: La Chandeleur

Le programme des manifestations peut être consulté sur le site internet de la commune et le site de Pro Veytaux, www.proveytaux.com

14. Divers et propositions individuelles

Question de M. Rey Lescure : Il va y avoir le tour de Romandie cette année, serait-il possible d'envisagé que Pro Veytaux face un stand pour vendre des boissons et des sandwichs ?

Réponse de Philippe : Nous allons en discuter en comité, affaire à suivre.

Question : Pourquoi ne peut ont pas utilisé le local des pompiers ?

Réponse d'Aline Sandmeyer :

La gym dame nous fait par qu'il y a un manque de place de parc, en voici la raison.

Mme la Syndique, Christine Chevaley, prend la parole :

Avec M. Rey Lescure, nous aimerions remercier le comité de Pro Veytaux.

Vous avez traversé une tempête cette année en perdant votre président, mais vous avez réagi très vite.

Vous avez été réactif, vous avez maintenu le cap, certaine manifestation ont pu être faite avec les restrictions du au covid, on a senti vraiment que vous n'avez pas baissé les bras, vous avez maintenu ce comité à flot, vous êtes nombreux, moi je veux vous remercier vraiment sincèrement au nom des autorités. Je vous félicite il y a un beau programme, c'est vrai que c'est une période très lourde, on vit le covid, on ne sait pas ce qui nous attend à l'Est.



PROCÈS-VERBAL – 17 Mars 2022

Les gens ont besoin de ça, les gens ont besoin de se retrouver, vous allez reprendre les apéros pendant le marché, c'est vraiment essentiel, on est une petite communauté, on a besoin de se voir pour parler entre nous, cela fait du bien et c'est aussi grâce à des sociétés comme Pro Veytaux.

Je suis là pour vous dire que la municipalité est là pour vous soutenir en cas de besoin. Merci

Mme Aline Sandmeyer prend la parole :

J'aimerais vous amener les salutations de la FSG Chillon et vous remercie de l'excellente collaboration et suite aux contrôles des comptes, j'aurais une proposition de manifestation à faire, je prendrais contact avec votre président pour une entrevue.

M. Blaise Chappuis prend la parole :

J'ai des nouvelles de Marco, notre caissier, qui s'est fait opérer de la mâchoire. L'opération a duré 12 heures, mais une complication est survenue, le lendemain il a subi une nouvelle intervention de 4 heures.

Les médecins espèrent que la greffe va tenir

Nous allons lui faire une carte de bon rétablissement, cela lui fera du bien

Le Président lève la séance. Il est 20h15

Le Vice-Président
Philippe Andler

La Secrétaire
Marlène Cailler

